

Atelier 2



RFCO
RENCONTRES
FORMATION / COMPÉTENCES DES
OUTREMERS

24 JANVIER 2023
3^e ÉDITION CANNES

CENTRE INFO, LES COLLECTIVITÉS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER
VOUS INVITENT À DÉBATTRE DES QUESTIONS « FORMATION »
POUR LES TERRITOIRES ULTRAMARINS.



La relation avec les entreprises et les Opco

SOMMAIRE



- Présentation de TRANSITIONS PRO Guyane,
- Relation/Partenariat d'expertise,
- Relation/Partenariat financier,
- Relation/Partenariat mutualisé,



Présentation de TRANSITIONS PRO Guyane

Transitions Pro Guyane

Agit en faveur de la transition professionnelle et de l'emploi sur le territoire

✓ Agréée par l'État en qualité de commissions paritaires interprofessionnelles (CPIR)



††† Paritarisme, transparence et équité
Pilotée par des **représentants des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs** représentatives au niveau national et interprofessionnel

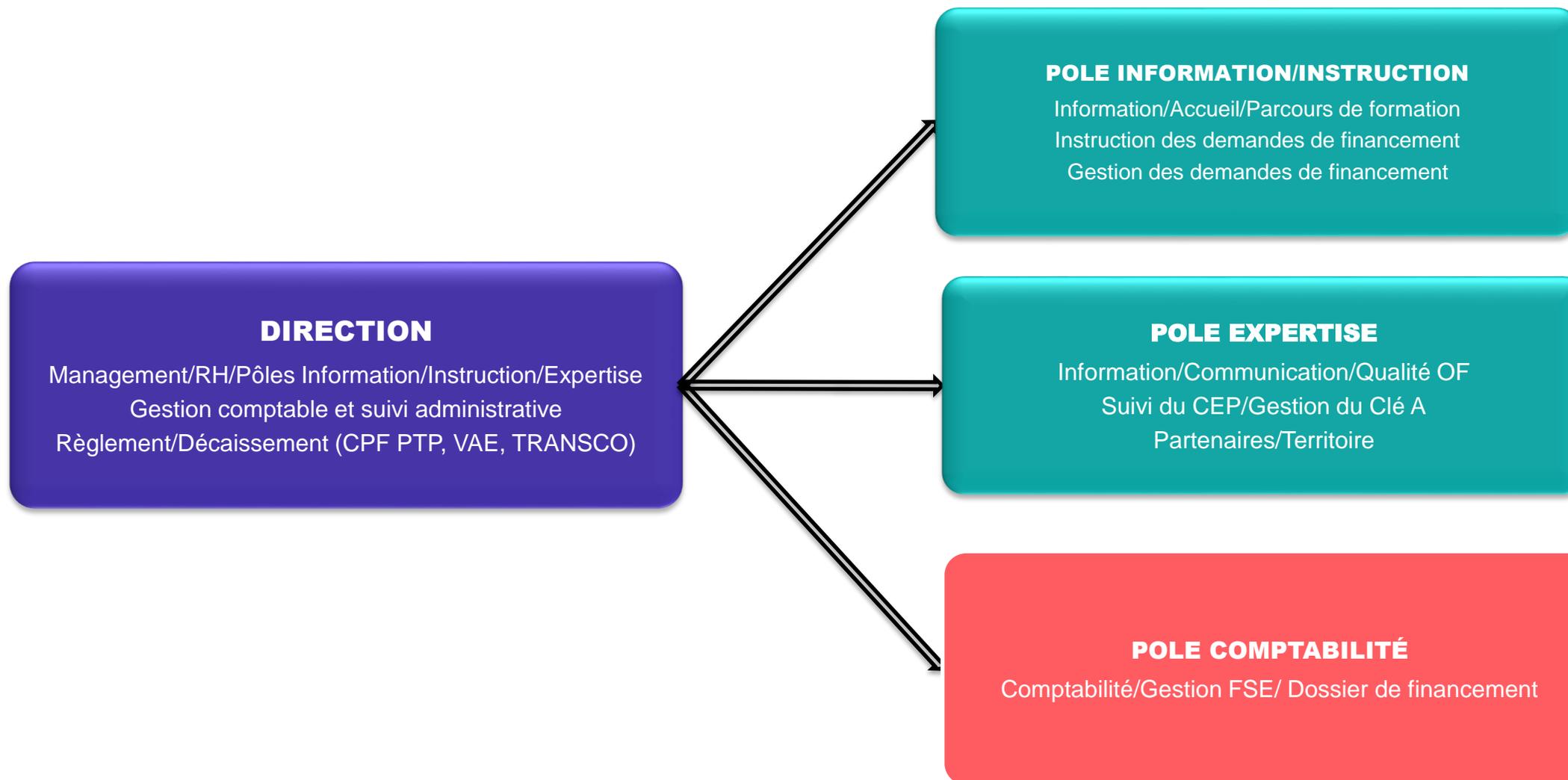
☰ Mise en œuvre de 5 dispositifs



· [] · Des missions d'expertise

Suivi du Conseil en évolution professionnelle
Analyse des besoins en matière d'emplois et de compétences
Développement des partenariats avec les acteurs de l'emploi sur le territoire
Contrôle de la qualité des formations financées

L'équipe opérationnelle de Transitions Pro Guyane





Relation/Partenariat
d'expertise

QUI SONT NOS PARTENAIRES ?



Le CAP EMPLOI assure 2 grandes missions : accompagnement vers l'emploi et accompagnement dans l'emploi au service des personnes en situation de handicap et des employeurs.



Outre son rôle de service public (indemniser les demandeurs d'emploi...), le Pôle emploi assure l'accompagnement vers le retour à l'emploi et guide les entreprises dans le cadre de leur recrutement.



L'APEC accompagne et soutient un public aux problématiques variées - insertion professionnelle, souhait de dynamisme ou évolution professionnelle, désir de devenir entrepreneur.



Espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de leur insertion professionnelle



Accompagne des initiatives entrepreneuriales et assure le renforcement des solutions d'insertion professionnelles



Accompagne tous les acteurs du champ de l'emploi, de la formation de l'orientation et les publics sur le territoire



Accompagner les projets des personnes en reconversion professionnelles

Relation/Partenariat d'expertise

Les partenaires engagés dans le cadre de nos missions d'expertise sont présents dans les domaines suivants :

Suivi du Conseil en évolution professionnelle (5 opérateurs dont 1 conventionné)
↳ enjeu principal :
↳ Permettre l'accès au CEP et aux dispositifs de transition



Convention

Analyse des besoins en matière d'emplois et de compétences
↳ divers enjeux :
Axe 1 : Partager des informations et expériences,
Axe 2 : Développer l'emploi et les évolutions des salariés relevant des entreprises adhérentes d'AKTO;
Axe 3 : Accompagner les projets des personnes en reconversion professionnelles



Un opérateur qui accompagne **27** branches professionnelles



Les Interbranches collectent au nom et pour le compte des OPCO : ATLAS – MOBILITES – OPCO21 et OPCOMMERCE dans les DROMS, les contributions légales et conventionnelles. AKTO assure également le service de proximité en déployant leur offre de services

Une convention biannuelle a été signée en mars 2022

	DESCRIPTIFS
OBJET	Définir un cadre de collaboration partenariale sur l'ensemble de la Région Guyane
CIBLE	Prioritairement les TPE-PME relevant des secteurs couverts par AKTO
AXE 1 - Partager des informations et expériences	2022: diverses rencontres techniques organisées entre Directions AT PRO et AKTO
AXE 2 - Développer l'emploi et les évolutions des salariés relevant des entreprises adhérentes d'AKTO	2022 : 1 session inter entreprises tenue sur 3 programmées
AXE 3 - Accompagner les projets des personnes en reconversion professionnelle	2022 : divers échanges entre les Chargées de mission AT PRO et AKTO Thèmes abordés : *déploiement du dispositif TRANSCO *mise en relation des entreprises pour la mobilisation du projet PTP *partage de supports techniques et informations techniques
ACTIONS A VENIR 2023	Renouveler la programmation des réunions d'information auprès des entreprises adhérentes en tenant compte des points à améliorer et de la réglementation

CARIF-OREF

Une convention finalisée par signature électronique ATPRO le 20 janvier 2022

En attente de la signature en retour de la CTG (Collectivité Territoriale de Guyane)

	DESCRIPTIFS
OBJET	Partager les éléments d'analyse et d'observation pour enrichir et finaliser le diagnostic régional et territorial des besoins en emploi, en qualifications et en compétences Partager l'information sur l'offre de formation existante sur le territoire et en garantir la qualité
CIBLE	Les salariés demandeurs de financement PTP et du dispositif démissionnaire Les candidats à la certification Clé A Les demandes de financement des projets TransCo
ACTION	Organisation d'une Visio conférence le 27 janvier 2022 : Mise en œuvre du partenariat /déploiement actions

DISPOSITIF TRANSCO

Démarche permettant d'anticiper les mutations économiques et de protéger l'emploi local

Co-construit avec les organisations syndicales et patronales, le dispositif Transitions collectives - aussi appelé Transco a pour but **d'aider les employeurs et les salariés à faire face aux mutations** qui peuvent impacter le modèle et l'activité de leur entreprise.

S'adresse aux **entreprises en perspective de développement** et aux **entreprises en mutation** (évolution de l'organisation du travail, transition technologique, etc.).

Favorise la mobilité des salariés positionnés sur des métiers fragilisés.

BILAN DEPLOIEMENT TRANSCO 2022

- ❑ 3 sessions d'information à destination des salariés et des entreprises de l'UEBS (Union des entreprises de la Base Spatiale/association loi 1901 rassemble les 43 sociétés du CNES (Centre national d'études spatiales) et d'Arianespace. L'UEBS permet d'assurer aux employeurs et aux salariés de la base spatiale une cohérence sur les dialogues sociaux, qui par définition facilite le partenariat avec les CEP: BGE Guyane (actifs occupés) et APEC (cadres)
- ❑ 2 sessions d'information auprès des entreprises adhérentes aux OPCO: AKTO et Uniformation
- ❑ 2 échanges individuels suite à la sollicitation direct d'entreprise : EDF et Cegelec (filiale de Vinci Énergies)
- ❑ Des échanges mensuels avec le DARP, le délégué à l'accompagnement des reconversions professionnelles de la DEETS (Directions de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) qui est l'interlocuteur privilégié des entreprises sur le terrain. Plus d'une dizaine rencontres sur l'année 2022.

Aucune décision unilatérale ou accord GEPP déposé par des entreprises



Relation/Partenariat financier

QUI SONT NOS PARTENAIRES ?



L'Agefiph favorise l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises. Cette mission s'articule autour de quatre grands axes : la gestion des contributions des entreprises, l'attribution d'aides financières, l'animation d'un réseau de partenaires et l'amplification des politiques publiques.



Uniformation accompagne 18 branches professionnelles sur des enjeux d'emploi et de formation. Contribue au développement de la formation professionnelle continue et de l'alternance et d'apprentissage. Informe et accompagne les entreprises entrant dans son champ de compétences dans l'analyse de leurs besoins. Met en œuvre auprès des entreprises, au bénéfice de leurs salariés, ainsi que de ses branches professionnelles adhérentes les moyens financiers d'ingénierie et de conseil.

Relation/Partenariat financier



Les partenaires sont engagés dans le cadre de co-financement au titre du projet de transition professionnelle (PTP) :



2 partenaires co-financeurs :

↳ enjeu principal :

↳ Sécuriser la prise en charge des parcours de formation des salariés en reconversion



Co financeur UNIFORMATION

Une convention tri annuelle a été signée en février 2022

DESCRIPTIFS

OBJET	Accompagner les reconversions professionnelles des salariés et répondre aux besoins en emploi des secteurs couverts par UNIFORMATION tout en sécurisant les parcours de formation par des solutions innovantes sur le plan technique et financier
CIBLE	Entreprises adhérentes
ACTIONS	2022: *29/04/2022 : Organisation d'un webinaire sur le thème de TRANSCO 15 entreprises présentes sur 17 inscrites *Mise en œuvre d'un partenariat dans le cadre de la journée Nationale d'Action contre l'illettrisme(JNAI)à l'occasion de la cérémonie Clé A du 15/09/2022
ACTIONS A VENIR 2023	Reprogrammation des sessions d'information auprès des entreprises adhérentes en tenant compte de la réglementation en vigueur.

Co financeur AGEFIPH

Une convention annuelle a été signée en mai 2022

DESCRIPTIFS

OBJET

Développer l'inclusion des personnes handicapées en situation de formation
Augmenter le nombre de candidats en situation de handicap à la transition Professionnelle, le nombre de PTP mis en œuvre au bénéfice des PSH (Personne en Situation d'Handicap), ainsi améliorer la qualité des projets de transition professionnelle

CIBLE

Salariés en situation de handicap

ACTION

Juillet 2022 : Attribution par l'AGEFIPH d'une subvention pour l'aide à la formation certifiante ou diplômante des salariés en situation de handicap



Relation/Partenariat
mutualisé

QUI SONT NOS PARTENAIRES ?



L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme.

Dans ce cadre, l'ANLCI mobilise et travaille avec et pour ceux qui agissent au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Son rôle est de définir des priorités d'action et d'accélérer leur mise en œuvre : mesure de l'illettrisme, élaboration et diffusion d'un cadre commun de référence, impulsion et coordination de projets.



La chambre de commerce et d'industrie de la Guyane : Appui consulaire aux entreprises et aux différents secteurs d'activités

Relation/Partenariat mutualisé

Nos Partenaires dans le cadre des actions mutualisées



Mutualisation des actions dans le cadre de la Journée nationale de lutte contre l'illettrisme (JNAI)
Travail en partenariat dans les projets Clé A



Participation à l'occasion de la journée porte ouverte de la reconversion professionnelle



971 Route de Montjoly - 97354 Rémire-Montjoly

OUVERT AU PUBLIC

Du lundi au vendredi De 8h30 à 17h00

contact@transitionspro-guyane.fr

☎ : 0594 35 75 87 - 📞 : 0694 48 48 41

www.transitionspro-guyane.fr



Suivez-nous également sur



Merci de votre attention !